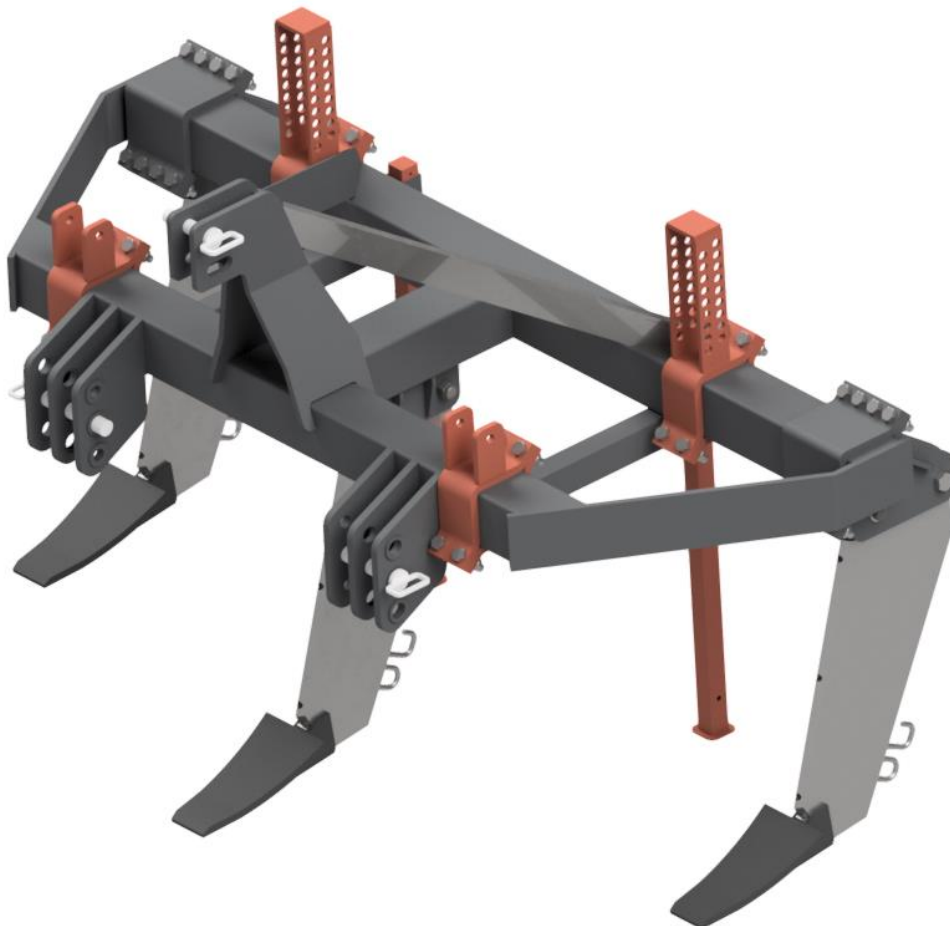




MANDAM Sp. z o.o.
44-100 Gliwice ul. Toruńska 14
courriel mandam@mandam.com.pl
Tél : +48 32 232 26 60 Télécopie : 032232/58
NIP: 648 000 16 74 REGON: P - 008173131

NOTICE D'UTILISATION

DÉCOMPACTEUR MGX



Édition I
Gliwice 2023



DECLARATION DE CONFORMITE CE



Pour la machine

Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie du 21 octobre 2008 (J. O. N° 199, al. 1228)
et de la directive de l'Union européenne 2006/42/CE du 17 mai 2006

MANDAM Sp. z o.o.

ul. Toruńska 14

44-100 Gliwice

déclare sous sa pleine responsabilité que la machine :

DÉCOMPACTEUR MGX

type/modèle :

année de production :

n° de série :

à laquelle se réfère la présente déclaration répond aux exigences :
de l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21 octobre 2008 relatif aux exigences
essentielles pour les machines (J. O. N° 199, al. 1228)

et de la directive de l'Union européenne 2006/42/CE du 17 mai 2006

Personnes responsables du dossier technique de la machine : Jarosław Kudlek, Łukasz Jakus
ul. Toruńska 14, 44-100 Gliwice

Les normes suivantes ont été également utilisées pour l'évaluation de la conformité :

PN-EN ISO 13857:2010,

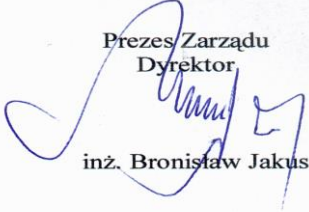
PN-EN ISO 4254-1:2016-02,

PN-EN ISO 12100-1:2005/A1:2012

PN-EN ISO 12100-2:2005/A1:2012

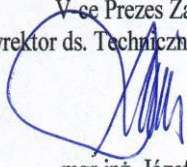
PN-EN 982+A1:2008

La présente déclaration de conformité CE perd sa validité
si la machine a fait l'objet d'altérations ou a été refaite sans consentement du fabricant.



Prezes Zarządu
Dyrektor
inż. Bronisław Jakus

Président du collège de gérance
Directeur
inż. Bronisław Jakus



Vice Prezes Zarządu
Dyrektor ds. Techniczno-Organizacyjnych
mgr inż. Józef Seidel

Vice-président du collège de gérance
Directeur des affaires techniques et
organisationnelles
mgr. ing. Józef Seidel

.....
Lieu et date de délivrance

.....
Nom, prénom, fonction
et signature de la personne autorisée

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction..... | 4 |
| 1.1 Signes de sécurité..... | 5 |
| 1.2 Construction du décompacteur MGX..... | 7 |
| 2. Usage prévu du décompacteur..... | 7 |
| 3. Règles générales de sécurité..... | 8 |
| 3.1 Attelage et dételage du tracteur..... | 9 |
| 3.2 Pneus..... | 9 |
| 3.3 Sécurité relative au transports sur les voies publiques..... | 9 |
| 3.4 Description du risque résiduel..... | 10 |
| 3.5 Estimation du risque résiduel..... | 11 |
| 4. Informations relatives à la manipulation et à l'utilisation..... | 11 |
| 4.1 Informations relatives à la manipulation et à l'utilisation..... | 14 |
| 4.2 Attelage du décompacteur avec le tracteur..... | 15 |
| 4.3 Entretien et graissage..... | 15 |
| 4.4 Couple de serrage des vis..... | 16 |
| 5. Entretien..... | 17 |
| 5.1 Entretien au quotidien..... | 18 |
| 5.2 Entretien post-saison..... | 18 |
| 5.3 Entretien de l'ensemble des roues d'appui..... | 18 |
| 6. Procédures de remplacement..... | 18 |
| 7. Conservation du décompacteur..... | 19 |
| 8. Démontage et élimination..... | 20 |
| 9. Pièces de rechange au décompacteur MGX..... | 20 |

1 Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat du décompacteur MGX. La présente notice d'utilisation fournit les informations sur les dangers qui peuvent survenir lors de l'utilisation, le travail avec le décompacteur, les données techniques et les préconisations et indications les plus importantes dont la connaissance et le respect constituent la condition du travail correct. Il convient de conserver la notice pour référence ultérieure. Si quelques mentions que ce soit de la présente notice sont incompréhensibles, veuillez vous adresser au fabricant.

Les préconisations qui sont importantes par des raisons de sécurité sont marquées par le signe :



Identification de la machine

Les données d'identification du décompacteur MGX se trouvent sur les plaques signalétiques situées sur le châssis porteur qui comporte un marquage CE, les informations de base sur le fabricant et sur la machine :



La garantie pour le décompacteur est valable pendant 12 mois à partir de la date de vente de cette dernière.

La carte de garantie fait partie intégrante de la machine.

Lors de la pose d'une demande relative aux pièces détachées, veuillez préciser toujours le numéro de série.

Il est possible de trouver les informations sur les pièces détachées :

- Sur le site web : <http://mandam.com.pl/parts/>
- Sous le numéro de téléphone +48 668 662 289
- Courriel : parts@mandam.com

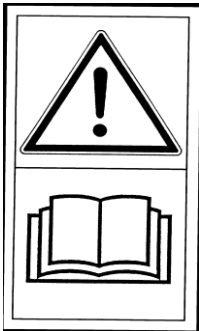


1.1 Signes de sécurité




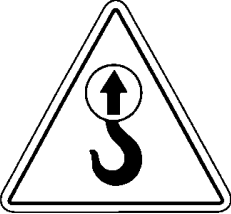


N'oubliez pas ! Lors de l'utilisation du décompacteur MGX, la prudence particulière est de mise dans les endroits indiqués avec des signes d'information et d'avertissement spéciaux (autocollants jaunes)

Ci-dessous, nous précisons les signes et les inscriptions sur la machine. Les signes et les inscriptions de sécurité devraient être protégés contre la perte et la perte de lisibilité. Les signes et les inscriptions perdus et illisibles devraient être remplacés par de neufs. Vous trouverez les informations sur l'acquisition de signes d'information et d'avertissement en vous adressant au service des pièces détachées MANDAM.

Tableau 1. Signes d'information et d'avertissement

| Signe de sécurité | Signification du signe de sécurité | Emplacement sur la machine |
|---|---|---|
|  | Lisez la notice avant de commencer l'utilisation. | Le châssis du décompacteur à proximité de la fixation du connecteur supérieur |
|  | Écrasement des doigts du pied ou des pieds | Le châssis du décompacteur à proximité de la fixation du connecteur supérieur |
|  | Ne pas occuper l'espace à proximité des tiges de traction du releveur lors de la commande | Le châssis du décompacteur à proximité de la fixation du connecteur supérieur |

| Signe de sécurité | Signification du signe de sécurité | Emplacement sur la machine |
|---|--|--|
|  | <p>Garder une distance sûre aux éléments pliables et mobiles de la machine</p> | <p>Partie avant du châssis moyen à proximité des châssis latéraux</p> |
|  | <p>Ne pas atteindre la zone d'écrasement si les éléments peuvent bouger</p> | <p>Châssis moyen à proximité des châssis latéraux</p> |
|  | <p>Flux de liquide sous pression - blessure du corps</p> | <p>Vérins</p> |
|  | <p>Endroit d'accrochage à l'aide de sangles de transport</p> | <p>Partie supérieure de la barre d'attelage (goupille du connecteur supérieur) Partie arrière du châssis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Châssis rigide (à proximité du réglage de la profondeur du cylindre) • Châssis pliable (à proximité du goupille de vérin sur le châssis moyen) |

1.2 Construction du décompacteur MGX

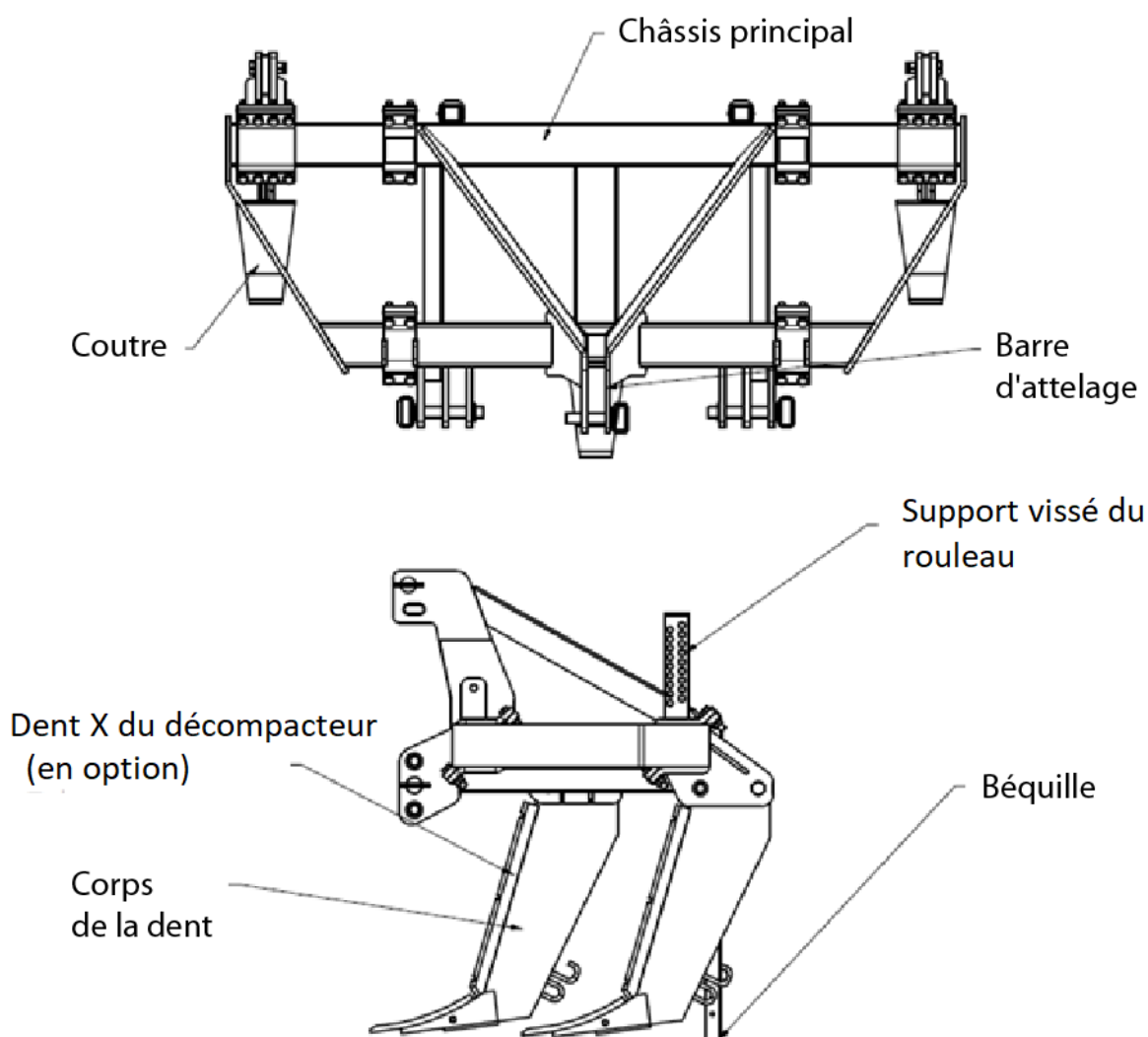


Fig. 1 Construction du décompacteur MGX.

Tableau 2. Types de décompacteur MGX.

| Type de décompacteur | Largeur de travail Min/Max [m] | Nombre de dents de travail [pièces] | Puissance min. du tracteur [KM] | Masse [kg] |
|----------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|------------|
| MGX 2200 | 1,50 - 2,20 | 2/3 | 120 | 310 |
| MGX 3000 | 1,80 - 2,75 | 4/5 | 180 | 360 |

2 Usage prévu du décompacteur

Le décompacteur est une machine agricole destinée à l'ameublissement et à l'aération du sol à la profondeur allant jusqu'à 60 cm en vue d'améliorer ses propriétés physiques et biologiques. L'aération et l'irrigation des couches inférieures du sol atteintes grâce au décompactage assure un effet agro-technique excellent et a une influence favorable sur le développement des plantes qui ont un système racinaire plus profond. Le sous-solage est effectué sur un champ une fois toutes les quelques années - le plus souvent tous les 4-5 ans.

Des eaux stagnantes en printemps peuvent être un signal qui peut témoigner du besoin de sous-solage.

Après le sous-solage, il n'a pas besoin de faire un labourage en profondeur et il est possible de semer les plantes après avoir utilisé des outils de préparation du sol. Le décompacteur MGX utilisé directement avant les opérations de préparation a une influence favorable sur la structure du sol et l'amélioration des conditions du développement des plantes sarclées.

ATTENTION ! Le décompacteur MGX n'est destiné qu'à la culture du sol. L'utilisation de celle-ci à d'autres fins sera comprise comme non conforme à l'usage prévu et entraînera la perte de garantie.

ATTENTION ! Le non-respect des indications de la présente notice sera également compris comme l'usage non conforme à l'usage prévu. Le fabricant ne sera pas tenu pour responsable des dégâts résultant de l'exploitation de la machine non conforme à l'usage prévu.

3 Règles générales de sécurité

Le décompacteur MGX peut être démarré, utilisé et réparé uniquement par les personnes ayant pris connaissance de son fonctionnement et celui du tracteur coopérant et avec des règles en matière d'exploitation et de manipulation sûre de l'engin. Le fabricant ne sera pas tenu pour responsable des altérations dans la construction du décompacteur faites sans autorisations préalable. Pendant la période de garantie, il convient d'utiliser uniquement les pièces détachées fabriquées par MANDAM.

Le décompacteur MGX devrait être manipulé en respectant tous les précautions, en particulier :

- Avant chaque démarrage, vérifier la machine et le tracteur, que leur état garantit la sécurité en trafic et lors du travail,
- L'utilisation de la machine par les personnes à l'âge au-dessous de 16 ans, malades, ayant consommé de l'alcool ou d'autres stupéfiants est interdite,
- Lors de la manipulation, il convient de porter des vêtements, des chaussures et des gants de sécurité,
- Il est interdit de dépasser les charges admissibles de l'essieu et les dimensions de transport,
- Il convient d'utiliser uniquement les goupilles et les verrous transversaux d'origine,
- Il est interdit de s'approcher à l'engin lors de son levage, l'abaissement, le montage et le démontage,
- Il est interdit de se trouver entre le tracteur et la machine lors du travail du moteur,
- Effectuer les manœuvres du décompacteur, le levage et l'abaissement lentement et doucement sans secousses et en veillant à ce que les personnes tierces ne se trouvent pas à proximité,
- Il est interdit de faire reculer le tracteur et de faire des retours lorsque la machine est abaissée en position de travail,
- Il est interdit d'utiliser les freins indépendants du tracteur lors des retours,
- Lors du travail et du transport, il est interdit de se tenir sur la machine et d'y mettre une charge supplémentaire,
- Lors des retours, la prudence particulière est de mise si des personnes tierces se

- trouvent à proximité,
- Il est interdit de travailler avec l'engin sur des pentes supérieures à 12°,
 - Effectuer tous les réparations, lubrifications et nettoyages des éléments de travail uniquement lorsque le moteur est éteint et lorsque la machine est abaissée,
 - Lors de la conservation et le remplacement des pièces détachées, en entrant sous la machine sans dispositifs de sécurité adéquats, vous vous exposez à des blessures de la tête - dans ce cas-là, il convient d'utiliser un casque,
 - Lors de l'arrêt de travail, il convient d'abaisser la machine au sol et éteindre le moteur du tracteur,
 - Le roulage et le stationnement de la machine près d'une colline à sol instable peut entraîner un glissement,
 - Il convient de tenir la machine de manière à empêcher l'endommagement des personnes et des animaux.



AVERTISSEMENT ! Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner un danger pour l'opérateur et les personnes tierces, ainsi qu'il peut également entraîner des dégâts de la machine. L'utilisateur sera tenu pour responsable des dégâts résultant du non-respect de ces règles.

3.1 Attelage et dételage du tracteur

- L'attelage de l'engin au tracteur devrait être effectué conformément aux instructions, en n'oubliant pas de la mise en sécurité des goupilles d'attelage à l'aide de verrous transversaux.
- Lors de l'attelage du tracteur au décompacteur, il est interdit que de personnes se trouvent entre l'engin et le tracteur.
- Le tracteur coopérant avec l'engin doit être complètement opérationnel. Il est interdit d'atteler l'engin à un tracteur à installation hydraulique faible.
- Ne pas oublier de maintenir l'équilibre du tracteur avec l'engin suspendu, sa contrôlabilité et capacité de freinage - la charge sur l'essieu avant ne peut pas tomber au-dessous de 20% de la charge totale de l'essieu du tracteur - l'ensemble de charges avant.
- En position de repos, la machine dételé du tracteur devrait maintenir l'équilibre permanente.

3.2 Pneus

- La pression des pneus ne peut pas dépasser celle recommandée par le fabricant et il est interdit de transporter l'engin à une pression trop basse, ce qui pourra entraîner un accident ou un dégât de la machine sur de grandes inégalités et à vitesse trop rapide.
- Il convient de remplacer immédiatement les pneus significativement endommagés (en particulier, s'il y a un dégât du profil).
- Lors du remplacement des pneus, il convient de mettre la machine en sécurité pour empêcher le déplacement accidentel.
- Les travaux de réparation des pneus devraient être effectués par des personnes ayant suivi une formation et habilitées à cette fin. Les travaux devraient être effectués à l'aide d'outils bien choisis.
- À chaque fois, lors du montage des pneus, il convient de vérifier le serrage des écrous après avoir parcouru 50 km.

3.3 Sécurité relative au transports sur les voies publiques

Lors du transport de l'engin sur les voies publiques, il convient obligatoirement d'utiliser des dispositifs lumineux, des plaques de marquage et des feux latéraux rétro réfléchissants.

Lors du transport, il est interdit de dépasser la vitesse qui s'élève à :

- Sur les voies à surface lisse (en asphalte) jusqu'à 25 km/h,
- Sur les routes de terre ou pavées - 6-10 km/h,
- Sur les routes accidentées - pas plus que 5 km/h.

La vitesse doit être adaptée à l'état de la route et aux conditions de manière que l'engin ne saute pas sur l'attelage du tracteur. La prudence particulière est de mise lors de l'évitement, du dépassement et sur les virages. La largeur de travail admissible de l'engin circulant sur les voies publiques s'élève à 3,0 m. Il est interdit de transporter l'ensemble dans lequel l'inclinaison d'une pente frontale par rapport à l'engin dépasse 7°.

Lors du transport, le jour sous la machine devrait s'élever au moins à 30 cm



AVERTISSEMENT ! Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner un danger pour l'opérateur et les personnes tierces, ainsi qu'il peut également entraîner des dégâts de la machine. L'utilisateur sera tenu pour responsable des dégâts résultant du non-respect de ces règles.

Conformément aux règles de sécurité routière (Arrêté du Ministre de l'infrastructure du 31/12/2002 J. O. N° 32 de 2002 alinéa 262) - un ensemble routier composé d'un tracteur agricole et d'un engin agricole y attelé doit répondre aux exigences identiques à celles imposées au tracteur.



ATTENTION ! L'ensemble routier en tant que partie de véhicule sortant au-delà du contour arrière latéral du tracteur couvrant les feux arrière du tracteur représente un danger pour d'autres véhicules sur les routes. Il est interdit de circuler sur les voies publiques sans marquage adéquat.

Les ensembles routiers devraient être munis :

- d'une panneau triangle distinguant les véhicules à faible vitesse,
- de deux panneaux orientés vers l'avant disposant d'un feu de position blanc et d'un feu rétro réfléchissant blanc,
- de deux panneaux orientés vers l'arrière disposant d'un feu groupé et d'un feu rétro réfléchissant rouge, Les panneaux devraient être peints en bandes blanches et rouges.

Après avoir installé les panneaux, il convient de brancher les câbles électriques du dispositif lumineux d'avertissement à la prise de l'installation électrique du tracteur.

Le fabricant ne fournit pas les panneaux d'avertissement en équipement standard. Les panneaux d'avertissement sont disponibles en commerce. Il convient d'installer les panneaux d'avertissement de nouveau dans les supports et brancher la fiche à la prise de l'installation électrique du tracteur. Avant de procéder au transport, il convient de vérifier le fonctionnement des feux.

Après avoir levé la machine, il convient de vérifier le jour sous les éléments de

travail localisé le plus bas qui devrait s'élever à 30 cm au minimum.

3.4 Description du risque résiduel

La société MANDAM sp. z o. o. déploie tous les efforts pour éliminer le risque d'accident. Néanmoins, il existe un risque résiduel qui peut entraîner un accident malheureux. Le danger le plus important existe lors :

- de l'utilisation de l'engin à d'autres fins que celles décrites dans la notice d'instruction,
- de l'utilisation de la machine par des personnes à l'âge au-dessous de 16 ans, malades, ayant consommé de l'alcool ou d'autres stupéfiants,
- de la présence de personnes et d'animaux à la portée du fonctionnement de la machine,
- du manque de prudence lors du transport et des manœuvres du tracteur,
- de la présence sur l'engin ou entre l'engin et le tracteur lors du travail du moteur,
- lors de la manipulation et lorsque les préconisations d'utilisation ne sont pas respectées,
- du roulage sur les voies publiques.

3.5 Estimation du risque résiduel

Le risque résiduel peut être diminué au minimum, lorsque les préconisations ci-dessous sont respectées :

- Manipulation de la machine prudente et sans se dépêcher
- Lecture attentive de la notice d'utilisation,
- Conservation d'une distance sûre des zones dangereuses,
- Interdiction d'être présent sur la machine et dans les zones de fonctionnement de la machine lors du fonctionnement du moteur du tracteur,
- Réalisation des travaux de service conformément aux règles de sécurité,
- Utilisation de vêtement de protection, et dans le cas du travail sous la machine, d'un casque,
- Protection contre l'accès des personnes non autorisées, surtout des enfants, à la machine.

4 Informations relatives à la manipulation et à l'utilisation

Le décompacteur est habituellement fourni au client en état prêt au travail, néanmoins avant de procéder au travail, il convient de vérifier l'état technique de l'engin, surtout l'état des éléments de travail et des raccordements vissés. Lors du contrôle, le décompacteur devrait être protégé contre le renversement à l'aide de béquilles d'appui bien positionnées (elles font partie de l'équipement standard du décompacteur). Il convient de serrer les raccordements vissés desserrés.

Lors de l'exploitation de la machine, il convient de régler :

- la profondeur de travail des dents - par le changement de la position de l'arbre d'appui dans les supports de réglage.
- l'écartement des dents de travail du décompacteur.

Dans le cas de l'achat du décompacteur avec un arbre d'appui, lors de la première préparation de l'ensemble au travail, il convient d'installer ses sous-ensembles. À cette fin, il convient de mettre le décompacteur sur un sol plat endurci, dans un endroit permettant un manœuvre de l'arbre. Dans un premier temps, il convient d'installer le support vissé des bras du rouleau dans l'endroit adéquat. Pour le transport du rouleau, il

convient d'utiliser un dispositif de levage à capacité de levage d'au moins 500 kg en raison de la stabilité lors du transport. Mettre les bras dans les supports du décompacteur et raccorder les bras au collier du rouleau à l'aide de vis (fig. 2).

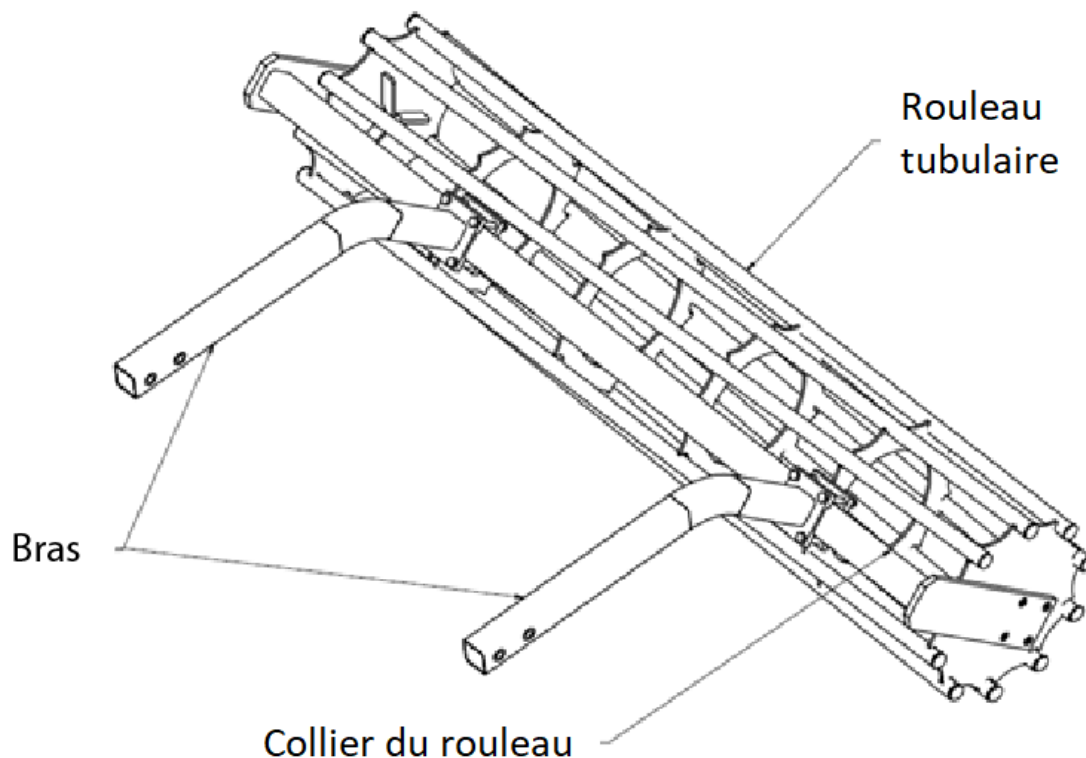


Fig. 2 Raccordement des bras au collier du rouleau.

Avant de procéder au travail, il convient de vérifier l'état technique du décompacteur, surtout l'état des éléments de travail et des raccordements vissés.



ATTENTION ! La procédure correcte de montage des rouleaux dans les supports des bras exige que les vis soient serrées uniformément en diagonale de manière que tout le plan des supports des bras soit contigu au plan du profil du collier du rouleau. Une telle méthode assure la manière la plus sûre de raccordement des bras des rouleaux avec la machine !

Le décompacteur est également muni d'un réglage de l'écartement des dents de travail. Il permet d'adapter la largeur et la décompaction correcte du champ. Le réglage est effectué par le desserrage des vis M20 dans le support de la dent, et puis le déplacement de la dent le long du profilé du châssis, jusqu'à la position désirée. Après avoir réglé toutes les dents, il convient de serrer de nouveau les vis desserrées du support des dents.

Tableau 3. Plage d'écartement des dents de travail du décompacteur MGX.

| Type de décompacteur | Largeur de travail minimum [mm] | Largeur de travail maximum [mm] | Nombre de dents de travail |
|----------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| MGX 2200 | 1500 | 2200 | 3 |
| MGX 3000 (4z) | 1800 | 2750 | 4 |
| MGZ 3000 (5z) | 2200 | 2750 | 5 |

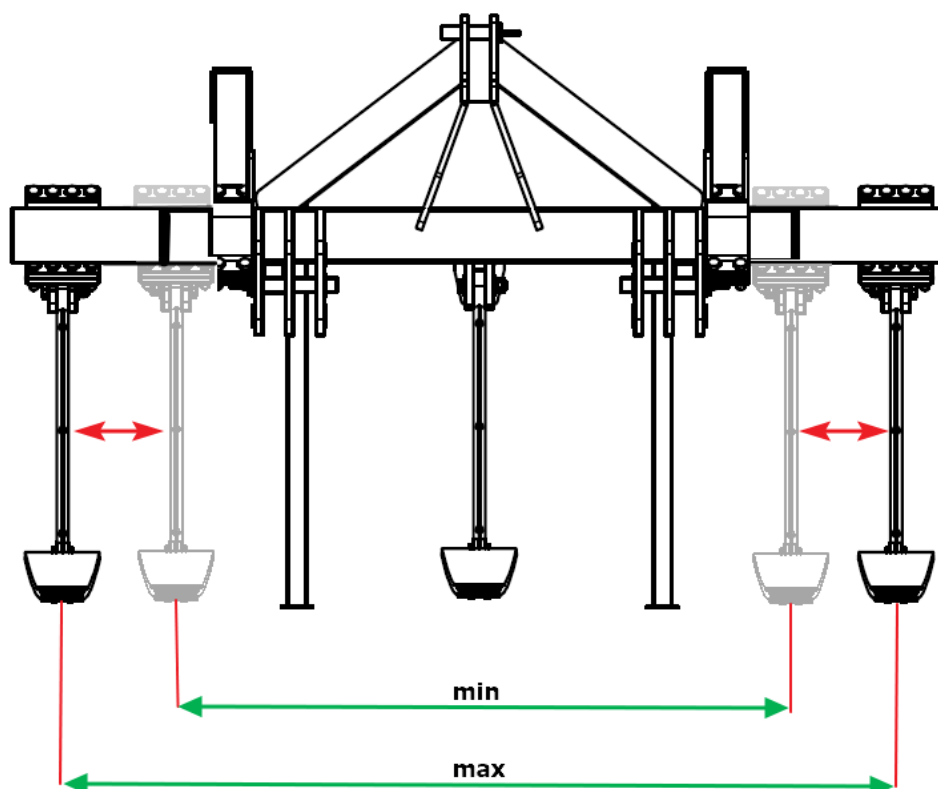


Fig. 3 Construction du décompacteur MGX.



AVERTISSEMENT ! Il est inacceptable de travailler avec le décompacteur sur un sol trop humide. Il est inacceptable de travailler sur un sol plein de pierres de grande taille !

En option, il est possible d'installer derrière la dent du décompacteur une charge à chaîne (fig. 4), dont la tâche principale est de créer à la profondeur de travail de la machine une rainure (un drainage) qui assure la circulation de l'eau circulant après les précipitations.



Fig. 4 Un boulet draineur – une charge à chaîne.

4.1 Informations relatives à la manipulation et à l'utilisation

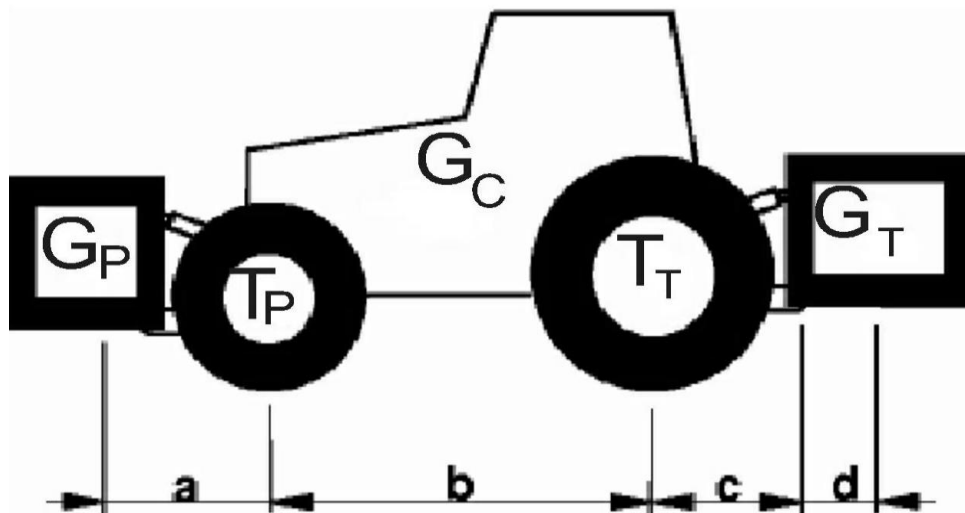


Fig. 5 Schéma des indications des charges du tracteur.

Calculs des charges de l'essieu

Indications :

G_C - masse à vide du tracteur,

T_P - charge sur l'essieu avant du tracteur vide,

T_T - charge sur l'essieu arrière du tracteur vide,

G_P - poids total du dispositif fixé à l'arrière,

G_T - poids total du dispositif fixé à l'avant,

a - écart entre le centre de gravité du dispositif fixé à l'avant et le milieu de l'essieu,

b - écart des roues du tracteur,

c - écart entre le milieu de l'essieu arrière et le milieu du goupille d'attelage du dispositif arrière,

d - distance du centre de gravité de la machine aux goupilles d'attelage du tracteur (une machine suspendue, adopter - 1,5 m, une machine demi-suspendue, adopter 3 m et 0,7 de masse),

x - distance du centre de gravité à l'essieu arrière (si le fabricant n'indique pas, saisir 0,45).

Charge minimum de l'avant dans le cas de l'attelage de la machine à l'arrière :

$$G_{Pmin} = \frac{G_T \cdot (c+d) - T_P \cdot b + 0,2 \cdot G_C \cdot b}{a+b}$$

Charges effectives sur l'essieu avant

$$T_{Pcal} = \frac{G_P \cdot (a+b) + T_P \cdot b - G_T \cdot (c+d)}{b}$$

Poids total effectif

$$G_{cal} = G_P + G_C + G_T$$

Charges effectives sur l'essieu arrière

$$I_{T_{\text{cat}}} = G_{\text{cat}} - I_{P_{\text{cat}}}$$

4.2 Attelage du décompacteur avec le tracteur

La pression dans les pneus du tracteur devrait être conforme aux recommandations du fabricant. Les tiges de traction inférieures de l'attelage à trois points devraient se trouver à la même hauteur, à l'écartement correspondant à l'écartement des points d'attelage inférieurs. Lors du raccordement de la machine au tracteur, l'ensemble devrait se trouver sur un sol dur et égal.

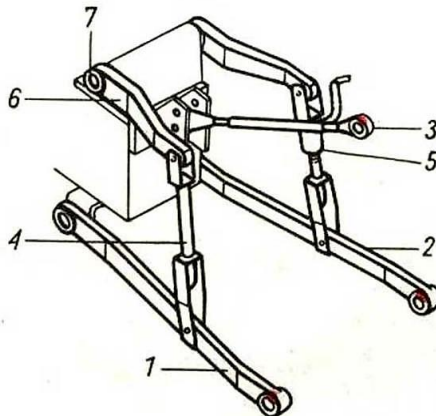


Fig. 6 Attelage à trois points du tracteur : 1,2 - tiges de traction inférieures, 3 - connecteur supérieur, 4 - cintre gauche, 5 - cintre droit à longueur réglable, 6 - bras du releveur, 7 - arbre du releveur

En attelant le décompacteur MGX au tracteur, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

- Commutateur le système hydraulique du tracteur au réglage des positions,
- Enlever les goupilles d'attelage inférieures dans le cas où l'attelage à trois points n'est pas muni de crochets d'attelage,
- Retirer attentivement, atteler la machine sur les tiges de traction inférieures, puis mettre en sécurité,
- Raccorder le connecteur supérieur du tracteur (dans les ensembles non munis d'un chariot) - pendant le travail de l'ensemble, le point d'attelage du connecteur supérieur sur la machine devrait se trouver plus haut que le point d'attelage de ce connecteur sur le tracteur,
- Vérifier le levage, l'abaissement du décompacteur et le fonctionnement de tous les systèmes

Chaque tracteur coopérant avec l'engin doit être muni d'un ensemble des charges et maintenir la contrôlabilité en transport, cela veut dire 20% de la masse du tracteur au minimum doit charger son essieu avant.

4.3. Entretien et graissage

- À chaque fois, après avoir fini le travail, le décompacteur devrait être nettoyé de la terre, puis il convient de procéder à l'inspection des pièces et des composants. Sinon, en cas de collage de la terre aux rouleaux et de charge supplémentaire y associée,

un problème avec le travail de la machine peut survenir !

- Après les 4 premières heures de travail, il convient de visser de nouveau toutes les vis, puis vérifier périodiquement leur serrage. **Le non-respect de ce qui précède entraîne l'augmentation des jeux et par conséquent, entraîne des dégâts de la machine.**
- Pendant l'exploitation de la machine, il convient de lubrifier tous les jours les points de graissage sur les axes d'articulation. Lubrifier les roulements du rouleau tubulaire et des disques d'équilibre tous les 25 heures de travail, (ne s'applique pas aux roulements des disques sans entretien - ces roulements n'exigent pas de service ni de lubrification).
- Lors du remplacement des éléments usés, appliquer de la colle aux filetages, les vis et les écrous d'origine.
- Il convient de n'oublier jamais du serrage correct des raccords vissés.

ATTENTION ! Le graissage périodique est une garantie de la durabilité de la machine.

La durabilité et l'efficacité de la machine dépendent à une large mesure du graissage systématique. Pour le graissage, il convient d'utiliser des graisses minérales. Avant d'insérer ou d'appliquer de la graisse, il convient de nettoyer soigneusement les points de graissage.



ATTENTION ! Il est interdit de travailler sur une machine endommagée par quelque incident que ce soit, à la suite duquel le châssis, le rouleau ou un autre composant de la machine a été cassé ou déformé !

4.4. Couple de serrage des vis

Les vis et les écrous devraient être serrés dans la machine avec un couple de serrage adéquat en fonction de la classe de résistance de la vis et de sa dimension et du pas de filetage. Les valeurs adéquates de leurs couples de serrage ont été présentées au tableau 4.

Tableau 4. Valeurs du couple de serrage des vis et des écrous.

| Couples de serrage des vis et des écrous [Nm] | | | | | |
|---|-----|-----------------|--------------------------------|------|------|
| | | Pas de filetage | Classe de résistance de la vis | | |
| | | | 8.8 | 10.9 | 12.9 |
| Dimension | M4 | 0,7 | 3,2 | 4,5 | 5,2 |
| | M5 | 0,8 | 6 | 8,4 | 10 |
| | M6 | 1,0 | 11 | 15 | 17 |
| | M8 | 1,3 | 27 | 34 | 40 |
| | | 1,0 | 21 | 30 | 35 |
| | M10 | 1,5 | 46 | 65 | 76 |
| | | 1,3 | 41 | 75 | 67 |
| | | 1,0 | 36 | 50 | 59 |
| | M12 | 1,8 | 79 | 111 | 129 |
| | | 1,3 | 65 | 91 | 107 |
| | M14 | 2,0 | 124 | 174 | 203 |
| | | 1,5 | 104 | 143 | 167 |
| | M16 | 2,0 | 170 | 237 | 277 |
| | | 1,5 | 139 | 196 | 228 |
| | M18 | 2,0 | 258 | 363 | 422 |
| | | 1,5 | 180 | 254 | 296 |
| | M20 | 2,5 | 332 | 469 | 546 |
| | | 1,5 | 229 | 322 | 375 |
| | M22 | 2,5 | 415 | 584 | 682 |
| | | 1,5 | 282 | 397 | 463 |
| | M24 | 3,0 | 576 | 809 | 942 |
| | | 2,0 | 430 | 603 | 706 |
| | M27 | 3,0 | 740 | 1050 | 1250 |
| | | 2,0 | 552 | 783 | 933 |
| | M30 | 3,5 | 1000 | 1450 | 1700 |
| | | 2,0 | 745 | 1080 | 1270 |
| | M36 | 4,0 | 1290 | 1790 | 2020 |
| | | 2,0 | 960 | 1340 | 1500 |



ATTENTION ! Il est interdit de travailler sur une machine endommagée par quelque incident que ce soit, à la suite duquel le châssis, le rouleau ou un autre composant de la machine a été cassé ou déformé !

5 Entretien

Le décompacteur MGX, en raison de sa simplicité de construction et des matériaux utilisés, se distingue par un taux de défaillance très bas. En vue de prolonger la période de fonctionnement fiable, il convient de respecter toutes les préconisations de la présente notice en matière d'exploitation, de réglage, de graissage, de transport et de conservation de la machine.

5.1 Entretien au quotidien

- À chaque fois, après avoir fini le travail du décompacteur MGX, il convient de le nettoyer de la terre, puis il convient de procéder à l'inspection des pièces et des sous-ensembles. Lors du nettoyage, il convient d'éliminer les résidus de terre et de plantes.
- Après les 4 premières heures de travail, il convient de visser de nouveau toutes les vis, puis vérifier périodiquement leur serrage.
- Il convient de remplacer les éléments usés par de neufs d'origine.
- Lors du remplacement des éléments usés, appliquer de la colle aux filetages, les vis et les écrous d'origine.
- Il convient de toujours serrer correctement les raccords vissés.



ATTENTION ! Le graissage périodique est une garantie de la durabilité de la machine.



ATTENTION ! Lors des travaux d'entretien et les remplacements, l'ensemble devrait être mis en sécurité pour empêcher le déplacement accidentel. Il devrait être attelé au tracteur avec le frein de stationnement actif et le moteur du tracteur devrait être éteint. Lors de l'entretien et les réparations, il convient d'utiliser les clés adéquates et les gants de protection et un casque, si nécessaire.

5.2 Entretien post-saison

Après la saison de travail terminée, il convient de nettoyer le décompacteur soigneusement, compléter les dégâts du revêtement en vernis et nettoyer les surfaces des dents, les châssis, les cordes et les anneaux du rouleau, ainsi que les filetages des vis de réglage en lambeaux avec du naphte « Antykor » et les protéger contre la corrosion avec de la graisse « Antykor 1 », puis il convient d'effectuer le graissage complet. Pendant l'arrêt d'exploitation, il est recommandé de tenir la machine dans un endroit couvert. Néanmoins, s'il n'a pas d'une telle possibilité, il convient de contrôler de temps en temps l'état de protection et, si nécessaire, compléter la graisse emportée par la pluie.

5.3 Entretien de l'ensemble des roues d'appui

Contrôle régulier de la pression dans les roues. En cas de perte significative d'air dans les pneus, il convient de vérifier l'étanchéité de la valve d'air. Ensuite, remettre la roue à un atelier spécialisé en vue de localiser et de réparer le dégât. Il convient de remplacer immédiatement les pneus significativement endommagés (en particulier, s'il y a un dégât du profil).

6 Procédures de remplacement

Remplacement des roulements du rouleau tubulaire

En cas de dégât des roulements, il convient de les remplacer de manière suivante :

- Mettre la machine sur une surface horizontale,
- Dévisser quatre vis de fixation des roulements à bille sur chaque côté,
- Écarter le rouleau tubulaire,

- Desserrer les deux vis sans têtes dans chaque roulement et enlever les roulements à l'aide d'un extracteur de roulements,
- Mettre le nouveaux roulement sur le rouleau de manière desserrée,
- Rouler le cylindre entre les plaques de roulements et visser les roulements à celles-ci. Visser les vis sans tête en utilisant de la colle protégeant contre le desserrage.

Remplacement des éléments de travail

Les éléments de travail excessivement usés empêchent les outils de fouiller et provoquent une croissance des résistances de travail.

Il convient d'effectuer le remplacement des éléments de travail sur la machine abaissés sur le sol, après avoir éteint le moteur du tracteur. Pour que l'élément remplacé ne soit pas en contact avec le sol, il convient d'y mettre des supports robustes (par exemple des cales en bois d'environ 20 cm d'épaisseur sous les éléments de travail voisins ou sous le rouleau). Après avoir abaissé le décompacteur, avoir éteint le tracteur et avoir tiré le frein manuel, il convient de vérifier la stabilité de l'ensemble tracteur-engin. Pour la fixation de nouveaux éléments, il convient d'utiliser uniquement les vis types.

En cas de démontage des éléments composants de la machine à plusieurs reprises, il convient d'effectuer le contrôle et de procéder au remplacement éventuel des éléments de raccordement tels que les vis, les rondelles ou les écrous dont l'usure excessive peut entraîner un desserrage incontrôlé des éléments raccordés, et par conséquent, leur dégât.

En cas de travail sur des outils extrêmement usés, un tel travail peut provoquer des dégâts durables de tous les composants de la machine. Les outils devraient être remplacés lorsque leur usure dépasse les valeurs admissibles dans la notice. Le non-respect des instructions peut entraîner des dégâts desquels le fabricant **NE SERA PAS TENU POUR RESPONSABLE !**

Remplacement des vérins

Il convient de démonter le vérin qui fonctionne de manière incorrecte, un manque d'étanchéité etc. et le remettre à un établissement spécialisé. Il convient d'effectuer le remplacement des vérins sur la machine dépliée. Brancher le vérin au système et, installé d'un côté, il devrait passer un cycle de travail à plusieurs reprises en vue de remplir tout le cylindre de l'huile. Sinon, une chute soudaine de la section abaissée peut survenir.



ATTENTION ! Lors de la réalisation des réparations et des entretiens, la machine devrait être abaissée sur le sol et appuyée sur les béquilles assurant la stabilité complète et le moteur du tracteur devrait être éteint. Lors de l'entretien et les réparations, il convient d'utiliser les clés adéquates et les gants de protection.

7 Conservation du décompacteur

Le décompacteur devrait être tenu dans un endroit couvert. En cas de manque d'endroit couvert, il est admissible de tenir l'engin à l'extérieur.

Le décompacteur devrait être tenu dans un endroit qui ne présente pas un danger pour les personnes et pour l'environnement. Dans le cas de la conservation de l'engin

à l'extérieur à long terme, il convient de répéter l'entretien des éléments de travail au moment de rinçage de la couche de conservation. Les machines, après le dételage du tracteur, devraient s'appuyer sur un sol dur et égal, en maintenant l'équilibre permanent. Tous les ensembles de travail devraient reposer sur le sol. Il convient d'abaisser l'engin doucement pour ne pas exposer les éléments de travail aux heurtes du sol dur. Après l'abaissement de l'engin, il convient de découpler le système d'attelage et éloigner le tracteur. Il convient également de tenir les éléments démontés de l'engin appuyé de manière sûre sur le sol, en excluant la possibilité de déplacement incontrôlable. Il est recommandé de tenir la machine dans les endroits endurcis et couverts, inaccessibles aux personnes tierces et aux animaux.



Il convient de tenir l'engin appuyé de manière sûre sur le sol endurci de manière empêchant les blessures des personnes ou des animaux.

8 Démontage et élimination

ATTENTION ! Lors du démontage de la machine, il convient de respecter toutes les mesures de précaution, en utilisant des outils et équipements de protection individuelle opérationnels. Il convient d'éliminer les pièces démontées conformément aux exigences de la protection de l'environnement.

L'ensemble utilisé conformément aux règles figurant à la notice garde la durabilité pendant plusieurs années, mais il convient de remplacer les éléments usés ou endommagés par de neufs. En cas de pannes (fissures significatives et déformations des châssis) diminuant la qualité du travail de la machine et présentant un danger dans l'exploitation ultérieure, il convient de procéder à l'élimination de la machine.

Le démontage de la machine devrait être effectué par les personnes qui ont été familiarisées au préalable avec sa construction. Ces opérations devraient être effectuées après avoir mis la machine sur un sol dur et égal. Il convient de mettre les pièces en métal démontés au rebut.

9 Pièces de rechange au décompacteur MGX

Pour trouver, estimer le prix et commander les pièces de rechange d'origine pour les engins MANDAM, nous vous invitons au site web à l'adresse : www.mandam.com.pl, à la rubrique « pièces de rechange ».

Sur ce site, nous mettons à disposition les catalogues et les fiches des pièces de rechange au format PDF, contenant les schémas actuels des pièces pour chaque engin avec leurs numéros et leurs prix.

Les commandes des pièces ou les demandes y relatives peuvent être déposées directement de ce site (rubrique : « contact/commande ») ou par courriel à l'adresse : parts@mandam.com.pl

La commande devrait contenir les numéros des pièces et leurs nombres et les données de l'acheteur/du payeur avec le numéro de téléphone de contact.

Nous envoyons les pièces directement à l'adresse indiquée, et le paiement est effectuée à la réception.

En cas de doutes, veuillez contacter le service des pièces de rechange de la société Mandam sous le numéro de téléphone : +48-32-232-2660 inter. 39 ou 45 ou sous le numéro de tél. portable +48 668-66-22-89.

Les pièces de rechange d'origine MANDAM sont également disponibles chez tous les distributeurs agréés des engins MANDAM.